

Plante Bleue

« Plante Bleue » La certification française des entreprises de production horticole

Le label national de référence pour les professionnels de l'horticulture

Créée en février 2011, la certification Plante Bleue est le label national de référence des horticulteurs et pépiniéristes français engagés dans une démarche de production respectueuse de l'environnement.

La garantie des végétaux produits de façon éco-responsable

La certification Plante Bleue garantit officiellement que les végétaux certifiés ont été produits de manière éco-responsable par des entreprises de production horticoles françaises.

Elle concerne les horticulteurs et pépiniéristes produisant des plantes en pot ou à massif, des fleurs, des arbres, des arbustes et des bulbes. Les végétaux certifiés sont identifiables grâce au logo « Plante Bleue ».

Des pratiques de production respectueuses de l'environnement

Les entreprises horticoles certifiées Plante Bleue sont soumises à des pratiques de production plus respectueuses de l'environnement et ont une obligation de résultats définis dans un cahier des charges précis.

Les entreprises certifiées s'engagent ainsi à :

- Optimiser l'arrosage,
- Limiter l'utilisation des engrais,
- Réduire les traitements,
- Trier et recycler les déchets,
- Réaliser des économies d'énergie,
- Respecter la faune et la flore locale.

Le cahier des charges de la certification Plante Bleue comporte également un volet qui met en valeur **l'engagement social et sociétal** (sécurité et santé au travail, gestion des relations humaines, rôle de l'entreprise dans son environnement sociétal...) des entreprises horticoles.